



LA PETITE CRECHE « LES PETITS TAMBOURS »

Projet d'établissement



Avec le soutien de :



santé
famille
retraite
services



SOMMAIRE

Projet d'accueil

- 1- Les horaires de fonctionnement
- 2- Les différents types d'accueil
- 3- Les compétences mobilisées
 - Une équipe pluridisciplinaire
 - La formation du personnel
- 4- Un accueil pour tous : la prise en compte du handicap

Projet éducatif

- 1- Accompagner la parentalité
 - L'accueil des familles
 - Les transmissions au quotidien
 - Des actions en faveur de la parentalité
- 2- Veiller à la santé et à la sécurité affective des enfants
 - La période de familiarisation
 - Les besoins de l'enfant
 - Les soins et traitements médicaux
 - L'alimentation
 - Le sommeil
 - Le partenariat
 - Une sensibilisation à la santé
- 3- Favoriser l'éveil des tout petits
 - L'éveil motrice de l'enfant : la motricité libre
 - Des ateliers découvertes en lien avec le projet pédagogique
 - Des parenthèses culturelles
 - Le projet « éveil à l'anglais »

Projet social et de développement durable

- 1- La ville de Hem
 - La situation géographique de la ville
 - La population
 - Le quartier des Trois Baudets où se situe notre petite crèche
- 2- L'offre de service à destination de la petite enfance
- 3- Présentation de la structure
 - L'Espace de Vie Saint Exupéry
 - Les passerelles avec les accueils de loisirs maternels
- 4- Les partenaires
 - La protection maternelle et infantile : PMI
 - Les autres partenaires
 - Un partenariat institutionnel nécessaire





5- Le développement durable

- Les locaux
- L'alimentation
- La pédagogie au quotidien
 - Auprès des familles et des enfants
 - Auprès de l'équipe éducative

Le projet d'accueil

Notre petite crèche « Les Petits Tambours » est gérée par l'Association Espace de Vie Saint Exupéry. Elle se situe allée Bournazel à HEM. Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), agréé par la Protection Maternelle Infantile pour accueillir 22 enfants de 10 semaines à 3 ans, dans le respect de leur histoire et de leur culture. Nous assurons l'accueil des enfants en appliquant le décret d'août 2000 et de février 2010 (relatifs aux normes et modalités d'accueils). Avec le décret n°2021-1131 du 30 août 2021, notre établissement est désormais classé comme petite crèche. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 2-5 ans pour les enfants scolarisés.

Nous disposons de locaux adaptés avec un espace privilégié pour les plus petits, un espace aménagé pour les plus grands, d'une salle de soins, de quatre espaces de sieste, d'un espace repas, une cuisine collective, d'un sas d'accueil, une salle d'art plastique, un espace de pause pour le personnel, d'un bureau pour la direction ainsi que d'un jardin privatif.

En référence au code de l'action sociale des familles, l'accueil des enfants non scolarisés de moins de 6 ans, de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, dont les ressources sont inférieures au montant forfaitaires du RSA, est favorisé (article L 214-7 du CASF).

L'accueil des enfants touchés par une maladie chronique ou handicap est possible dans la mesure où celui-ci est compatible avec un accueil en collectivité. Cette intégration se doit de s'inscrire dans un projet d'accueil pensé et cohérent, et peut faire l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Nous disposons de locaux qui sont composés de :

- ✓ Une grande salle d'éveil
- ✓ Une salle de soins
- ✓ Une salle d'activités
- ✓ Quatre chambres : deux de 8 lits, une de 5 lits et une avec 1 seul lit
- ✓ Un espace repas
- ✓ Un hall d'accueil avec casiers et portes manteaux
- ✓ Une cuisine/biberonnerie
- ✓ Un local poussettes
- ✓ Un espace du personnel comprenant salle de repos, vestiaires et toilettes adultes
- ✓ Une buanderie
- ✓ Un local d'entretien
- ✓ Une salle de rangement
- ✓ Un bureau pour la direction
- ✓ Un local à vélos
- ✓ Une salle polyvalente (occupée par les ALSH maternel les mercredis et vacances scolaires)
- ✓ Un jardin privatif





1- Les horaires de fonctionnement

L'accueil de votre enfant se fait sur l'amplitude horaire suivante :

- Lundi au jeudi de 8h à 18h
- Le vendredi de 8h à 17h.

Les enfants sont accueillis selon la modulation suivante :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - De 8h00 à 9h00 : 18 places
 - De 9h00 à 17h00 : 22 places
 - De 17h00 à 18h00 : 18 places (sauf le vendredi)
- Mercredi
 - De 8h00 à 9h00 : 14 places
 - De 9h00 à 17h00 : 18 places
 - De 17h00 à 18h00 : 14 places

Votre enfant est sous votre responsabilité à partir du moment où vous le récupérez à la crèche.

Notre petite crèche ferme habituellement comme suit :

- 3 ou 4 semaines en été
- 1 semaine à Noël (durant les vacances scolaires)
- 1 semaine à Pâques (durant les vacances scolaires)

Cette organisation peut être amenée à être modifiée en fonction de l'activité et du besoin des familles. Vous serez informés dans les plus brefs délais.

2- Les différents types d'accueil

Conformément à l'agrément PMI délivré le 6 septembre 2022, notre EAJE accueille 22 enfants dans le respect des rythmes de chacun, soit **1 professionnel pour 6 enfants**, tout âge confondu, en application de l'article R2324-46-4.

En raison du manque de couchages, la petite crèche ne pratique pas l'accueil en surnombre.

Nous proposons trois types d'accueils :

- L'accueil régulier
- L'accueil occasionnel
- L'accueil d'urgence
- L'accueil en place d'éveil



L'ACCUEIL REGULIER SOUS CONTRAT

L'enfant est accueilli en **accueil régulier** selon un contrat établi entre les parents et la responsable de la structure. Il permet d'avoir la place garantie pour votre enfant selon vos besoins. Il est créé à partir du nombre d'heures que vous déterminez selon une semaine type. Ainsi les jours de présence et leurs amplitudes horaires sont fixés et réguliers tout au long du contrat. Sa durée de validité est déterminée en accord entre la famille et la responsable lors de l'inscription. Pour obtenir une place en contrat régulier, vous devez être inscrit au guichet unique de la ville. Une priorité est donnée aux Hemmois.

Si vous êtes séparés ou divorcés et si votre enfant vit en résidence alternée, nous établirons un contrat pour chacun des parents. Nous vous demanderons un justificatif de situation (compte rendu du jugement)

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

L'enfant est accueilli en accueil occasionnel afin de répondre à vos besoins de garde occasionnelle. Les enfants accueillis sont connus de la structure et nécessitent un accueil pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier. La place n'est pas garantie, votre enfant pourra venir en fonction des disponibilités d'accueil de la structure.

Pour bénéficier de créneaux d'accueils, nous vous proposons **de nous contacter par téléphone chaque semaine** pour nous faire connaître vos besoins. Nous tenterons d'y répondre au mieux. Chaque semaine, nous déterminons les possibilités d'accueils occasionnels dont nous vous ferons part. La responsable se tient à votre disposition pour vous expliquer les modalités précises.

L'ACCUEIL D'URGENCE

Cet accueil concerne les enfants qui ne sont pas connus de la structure et qui doivent être accueillis sur une durée limitée (60 jours calendaires), en urgence. L'enfant pourra être accueilli sans démarche préalable d'inscription. A l'issue de cet accueil, si vous avez un besoin de garde, nous vous invitons à rencontrer la responsable pour une étude de possibilité d'accueil en occasionnel.

L'ACCUEIL EN PLACE D'EVEIL

L'accueil d'éveil est un dispositif inscrit dans un travail partenarial d'accompagnement des familles qui vise à soutenir la parentalité. Il requiert l'adhésion de la famille et nécessite des échanges réguliers entre la famille, la structure et les services du département, organisés suivant les besoins de chaque situation à un rythme convenu.

Les enfants accueillis en place d'éveil sont **orientés par les services de la PMI pour une durée maximale de 6 mois**. Le volume horaire de cet accueil ne peut dépasser les **6 heures par semaine**.

Une personne référente est identifiée au sein de la structure pour suivre particulièrement les projets d'accueil d'éveil.



3- Les compétences mobilisées

- **Une équipe pluridisciplinaire**

Toute l'équipe veille à la sécurité matérielle, physique et psycho-affective des enfants. Elle favorise leur bien-être et leur éveil dans le cadre d'activités prenant en compte leur rythme et la culture familiale, dans le respect de leurs besoins individuels.

- ✓ **LA COORDINATRICE PETITE ENFANCE – EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS**

Elle a un diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants. Elle gère les missions administratives managériales et missions opérationnelles qui contribuent à la bonne organisation quotidienne. Elle est garante du projet de l'établissement, du règlement de fonctionnement et de leur mise en œuvre. Elle est la personne ressource vers qui vous tourner pour toutes vos questions et demandes. Elle accompagne l'équipe dans l'évolution de leurs pratiques.

Parallèlement, elle est la coordinatrice de « L'Envol », Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP). La coordinatrice travaille en étroite collaboration avec l'équipe de coordinateurs du centre social et est sous la responsabilité du centre social. Les choix qui impliquent des décisions financières (achats de matériels ou demandes de formation pour les salariées) sont soumis à la directrice du Centre Social pour validation par le Conseil d'Administration.

- ✓ **LA RESPONSABLE ADJOINTE - EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS**

Elle a un diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants. Conformément à l'article R.2324-36, elle assure la continuité de direction de la coordinatrice petite enfance en son absence. Elle est garante de la mise en œuvre des projets éducatif et pédagogique et de leur application au quotidien. Elle organise et anime des activités au sein de la petite crèche en respectant les capacités et le développement psychomoteur de chaque enfant. Elle veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant. Elle accompagne les stagiaires et apprentis durant leur formation.

- ✓ **L'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

Elle a un diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture. Elle est garante du respect des mesures sanitaires d'hygiène collective et de prévention mais aussi du suivi médical des enfants (lien avec le référent de santé et d'accueil inclusif de la petite crèche). Elle assure la continuité de direction en l'absence de la responsable, en lien avec la responsable adjointe.

- ✓ **L'ACCOMPAGNANTE EDUCATIVE PETITE ENFANCE**

Elle est diplômée d'Etat d'Accompagnant Educative et Social (DEAES). Elle accueille et accompagne les enfants à besoins spécifiques et leur famille. Elle favorise l'épanouissement social et relationnel de l'enfant tout en l'aidant à être davantage autonome.

Elle fait le lien, avec la Protection Maternelle et Infantile et les familles, pour les accueils en place d'éveil.



✓ **LES ASSISTANTES EDUCATIVES PETITE ENFANCE**

Elles sont titulaires du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou du Certificat d'Aptitudes Professionnelle (CAP) Petite Enfance. Elles vous accueillent quotidiennement et accompagnent vos enfants par le biais d'activités et d'ateliers éducatifs adaptés, en lien avec le projet pédagogique. Elles assurent les temps forts de la vie quotidienne des enfants : repas, change, sieste.

✓ **L'AGENT D'ENTRETIEN**

Une société de nettoyage extérieure assure l'entretien général des locaux.

✓ **LE REFERENT SANTE INCLUSION**

Il n'est pas un membre permanent de la structure, il est prestataire. Comme prévu dans l'article R2324-39, il intervient 20h/an soit 4h/trimestre au sein de la petite crèche.

Il travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire en apportant son concours pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être et au bon développement des enfants. Il accompagne l'équipe en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, définit et explique aux professionnels les protocoles sanitaires. Il assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et contribue au repérage des enfants en danger ou risque de danger. Il peut, avec l'accord des parents, consulter le médecin traitant ou procéder, si nécessaire, à l'examen de l'enfant pour envisager une orientation médicale. Il fait le lien avec les acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap.

✓ **L'APPRENTIE**

Elle est en contrat d'apprentissage dans le cadre d'une formation. Elle accompagne les enfants au quotidien en leur proposant des activités d'éveil dans le respect des capacités et de développement psychomoteur de chaque enfant. Elle est accompagnée par l'équipe éducative tout au long de son parcours de formation.

• **La formation du personnel**

A mesure que les années passent, les recherches et l'actualité autour de la petite enfance évoluent. La direction et l'équipe éducative sont en veille des nouveautés qui pourraient impacter notre fonctionnement ou améliorer notre qualité d'accueil et d'accompagnement des enfants. Cela peut être en termes de lois, de directives émanant de la Caisse Nationale des Affaires Familiales (CNAF), de pédagogie, de recherches scientifiques... Pour rester performants, notre plan de formation annuel prévoit que les professionnelles de la petite crèche se forment régulièrement sur des thématiques variées qui sont en lien avec leurs objectifs professionnels annualisés. Notre équipe a le souhait de **se former continuellement** sur différentes pratiques ou méthodes éducatives pour accompagner les enfants accueillis en suivant des formations, conférences, en s'abonnant à des magazines spécialisés...



Des temps de **réunions d'équipe** sont organisés tous les 15 jours afin de discuter de l'avancée des projets, des réajustements, de l'évolution des enfants... pour permettre d'accueillir vos enfants au mieux. Des journées pédagogiques sont également organisées deux fois par ans, afin de nous former à de nouvelles pratiques...

Des **temps d'analyse des pratiques professionnelles** pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants, ont lieu à raison de 6h/an (d'après l'article R. 2324-37 du décret d'août 2021). Celles-ci se déroulent en dehors de la présence des enfants et sont assurés par un professionnel qualifié ne faisant pas partie de l'équipe d'encadrement des enfants et n'ayant aucun lien hiérarchique avec le personnel. Ces temps de réflexion permettent aux équipes de se réunir, d'échanger leur point de vue et leurs idées et de s'adapter en permanence aux différentes situations rencontrées. Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, l'animateur (psychologue au sein de notre petite crèche) est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

4- Un accueil pour tous : la prise en compte du handicap

L'accueil d'enfant touchés par la maladie ou le handicap est prévu et réfléchi en équipe. Si votre enfant est dans cette situation, nous pouvons établir avec vous, le médecin traitant de votre enfant et notre référent santé et accueil inclusif de notre structure un Protocole d'Accueil individualisé (P.A.I) qui nous permettra de répondre à ses besoins médicaux. Le P.A.I nous indique les procédures et conduites à suivre.

Nous prévoyons un accompagnement et un accueil individualisé pour permettre à votre enfant d'évoluer au sein de notre structure dans les meilleures conditions. Le P.A.I nous permet également de mettre en lumière les objectifs éducatifs à poursuivre.

Le temps d'accueil de l'enfant sur la journée et sur la semaine sera adapté à chaque situation. Afin de veiller à une bonne intégration de votre enfant et à un accueil de qualité, une professionnelle formée sera référente de celle-ci. Des réunions de concertation pourront être organisées entre les différents professionnels (équipe de la petite crèche et partenaires extérieures) afin d'évaluer les besoins et capacités de votre enfant.

Accueillir l'enfant nécessite également d'accompagner la famille dans les démarches administratives à effectuer et l'orientation vers les professionnels spécialisés, dans le soutien et l'acceptation au quotidien du handicap.



Le projet éducatif

Notre projet éducatif englobe nos objectifs et notre « philosophie » autour desquels nous accueillons quotidiennement les enfants et leur famille. Il traduit les attitudes éducatives et la conduite commune tenue par l'équipe professionnelle.

Notre petite crèche a pour objectifs de :

- Accompagner la parentalité
- Veiller à la santé et à la sécurité affective des enfants
- Favoriser l'éveil des tout petits

Ces objectifs sont en lien avec ceux du projet social de l'Espace de Vie Saint Exupéry : soutenir la fonction parentale et sensibiliser aux déterminants de santé à chaque grande période de la vie. Nous travaillons ainsi en collaboration avec les professionnels du centre social sur ses grands axes.

Notre équipe accompagne les enfants à devenir autonomes, garantit le bien-être et l'épanouissement. Elle favorise l'éveil et le développement de chaque enfant en considérant et en valorisant leurs potentiels.

1- Accompagner la parentalité

La coéducation permet à chaque enfant de se développer pleinement en continuité entre la crèche et la maison. Il s'agit d'accompagner ensemble, parents et professionnels, les enfants dans leurs trois premières années de vie.

L'accompagnement à la parentalité doit être une démarche soutenance, qui a pour but de légitimer et de valoriser les parents dans leur rôle. Les professionnels et la direction de la petite crèche exercent au quotidien lors des transmissions, un soutien et un accompagnement à la parentalité notamment en répondant aux questions des parents et/ou en les orientant le cas échéant vers des professionnels adéquats (médecins, assistantes sociales, ...).

Des accueils d'urgence peuvent être proposés pour aider les familles à surmonter une difficulté passagère d'ordre social, familial... Des projets visant à accompagner les familles sont proposés par l'équipe pédagogique, tels que les cafés des parents, des temps d'échanges et des ateliers parents-enfants.

• L'accueil des familles

La réussite de l'accueil de l'enfant se construit par un accueil de qualité garanti par des professionnels qualifiés et disponibles mais également par une relation de confiance créée progressivement avec les familles. Chacun veillera à être attentif à la qualité des échanges, au respect des autres enfants accueillis et au respect du fonctionnement de l'établissement.



La direction et l'équipe pluridisciplinaire veillent à ce que les parents soient bien associés à la vie de leur enfant dans la structure pour assurer la meilleure complémentarité possible entre l'action des parents et celle de la crèche, dans la co-éducation.

Aux Petits Tambours, accueillir est une valeur clef. Cela prend forme dès la première prise de contact avec la famille lors du **rendez-vous d'inscription**. La responsable accueille la famille et les invite à prendre place dans le bureau pour prendre un temps d'échanges sur les démarches d'inscription et présenter le règlement de fonctionnement, le projet d'établissement et les actions du centre social. Elle répond à toutes les questions résultant de cette inscription. Elle remet un livret d'accueil qui présente la petite crèche, l'équipe et ce que leur enfant vivra tout au long d'une journée. Ce temps se termine par une visite des locaux et la présentation des membres de l'équipe.

En qualité de petite crèche associative, il est important pour nous d'accueillir chaque enfant sans distinction et notamment d'accueillir les enfants à besoins spécifiques (enfants touchés par la maladie ou le handicap nécessitent un accompagnement et un accueil individualisé) dans le **respect de la différence**. Pour permettre à ses enfants d'évoluer au sein de notre structure, nous proposons aux familles d'établir en tripartite avec le référent santé et accueil inclusif de structure un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I). Ce document précise les modalités de la vie quotidienne (repas, traitements, soins) ainsi que les adaptations si certaines sont nécessaires (présences d'une personne référente pour un accompagnement individuel). Une professionnelle, ayant un diplôme d'accompagnant éducatif et social (AES), est présente pour ces enfants à besoins spécifiques ce qui permet un accueil d'avantage personnalisé et individualisé.

- **Les transmissions au quotidien**

Afin de l'accompagner au mieux, l'accueil de l'enfant le matin est important pour recueillir les informations des parents sur le déroulement de la soirée, du week-end, du lever ou toute information pouvant impacter la journée de l'enfant.

Un **cahier de liaison** est mis en place pour chaque enfant, quel que soit son mode d'accueil. Ce cahier permet d'avoir un lien entre la maison et la structure. Les parents peuvent noter les informations relatives à la soirée et au réveil de leur enfant. Notre équipe y note les grands moments vécus par l'enfant : les changes, repas, siestes, activités et anecdotes. Ceux-ci seront complétés par de jolies photographies lorsque les parents nous ont préalablement donné l'autorisation. Le dialogue restant le temps fort des échanges entre les parents et l'équipe sur la journée. Ce support permet pour l'équipe d'observer l'évolution de l'enfant et pour le parent d'avoir un souvenir pérenne des journées à la crèche de leur enfant.

Lors des transmissions du soir, le professionnel relate brièvement les points importants de la journée de l'enfant en évoquant le positif comme les difficultés rencontrées lors de la journée. À tout moment, ils peuvent solliciter un temps d'échange avec la responsable ou un membre de l'équipe. En cas de besoin, l'équipe proposera une rencontre privilégiée pour échanger et désamorcer des situations délicates (exemple : sevrage d'un enfant, angoisse d'un parent qui se répercute sur l'enfant, ...).



L'accompagnement des enfants passe également par celui des parents. Tout au long de l'accueil de l'enfant, l'équipe est à la disposition des parents pour les accompagner dans leurs fonctions parentales, dans un travail de **co-éducation**, le matin à l'accueil ou le soir au moment des transmissions de la journée.

- **Des actions en faveur de la parentalité**

Les parents sont régulièrement invités à venir partager des **temps forts** au sein de la petite crèche (ateliers parentalité, sorties découvertes, fêtes...). Nous proposons régulièrement d'ouvrir les portes de la petite crèche en fonction des événements calendaires (fête de la sorcière, fêtes de fin d'année, dégustation de galette, carnaval, fête des parents, « kermesse » en fin d'année scolaire, ...). Par ailleurs, en fonction du projet pédagogique, des ateliers parents-enfants ont lieu tout au long de l'année (Exemples : jardinage, peinture, cuisine...). Ces ateliers varient au niveau des jours afin que chacun puisse y participer. Une simple inscription permet de vivre un moment privilégié avec son enfant au sein de la petite crèche, autour d'un atelier, ayant lieu une fois par semaine.

L'équipe informe les parents des **manifestations** qui concernant la petite crèche ou le centre social. Un affichage dans le hall d'accueil de notre structure permet aux parents d'avoir accès à diverses informations concernant le fonctionnement, qu'elles soient d'ordre pédagogique, éducative, médicale ou relative à la vie du centre social. Ces manifestations sont l'occasion pour les parents, les enfants et l'équipe de partager des moments conviviaux et de prendre le temps de se rencontrer et d'échanger.

Des **réunions** avec les parents sont proposées en fonction de l'évolution de la vie de la structure ou des besoins des enfants. En octobre, nous invitons les familles et futures familles à un pot de rentrée, réunion informative sur le fonctionnement de notre petite crèche. L'objectif est de permettre aux parents de connaître précisément les projets, l'équipe... Un temps de questions finalise cette rencontre afin que chaque parent reparte sans interrogation et limiter les inquiétudes en connaissant le lieu.

Dans le cadre des REAAP, réseau d'appui et d'accompagnement des parents, des conférences/débats sont organisés tout au long de l'année sur des thématiques ciblées en fonction des problématiques des familles. Animés par un professionnel compétent (éducateur de jeunes enfants, psychologue, diététicien...), ces échanges permettent de mettre en lumière des questionnements sur les thèmes du développement de l'enfant, de la prévention aux écrans, de la diversification alimentaire...

Accueillir un jeune enfant, c'est travailler avec ses parents. Aussi, aux petits tambours, la participation des familles, l'apport de leurs talents et ressources, la réalisation de projets communs de tous ordres entre familles et professionnels est fortement soutenue, que ce soit pour :

- Partager son talent de cuisinier en animant un atelier auprès des enfants
- Proposer un peu de son temps pour s'occuper de notre jardin
- Entrer dans le conseil d'administration du centre social et ainsi prendre des décisions politiques



- Donner de son temps pour l'organisation de nos manifestations...

2- Veiller à la santé et à la sécurité affective des enfants

- **La période de familiarisation**

Elle permet de faire mutuellement connaissance (entre l'équipe, l'enfant et le parent), de découvrir les lieux, de créer progressivement une relation de confiance. L'équipe prend le temps d'accueillir l'enfant et sa famille, et apprend à connaître l'enfant (habitudes, développement). L'équipe accueille les émotions de l'enfant (tristesse, colère), les considère et les accompagne (câlins ...) mais également celle de parents (angoisse, stress). Cette période prend compte de tous ces éléments et s'adapte en fonction de l'enfant et de sa famille. La période de familiarisation s'effectue, en général, sur une semaine, en allongeant chaque jour le temps d'accueil de l'enfant. Progressivement, avec puis sans la présence de ses parents, l'enfant mangera, jouera, dormira. Celle-ci pourra être prolongée en fonction de la situation de l'enfant et de sa famille.

La période de familiarisation est un moment privilégié où la relation individualisée avec l'enfant et sa famille permet une séparation en douceur et permet d'assurer une certaine continuité entre sa vie de famille et la vie en collectivité, d'assurer la sécurité affective de l'enfant.

Plusieurs moyens sont ainsi mis en place pour faciliter cette adaptation : un référent, des fiches d'habitudes, de rythmes et d'alimentation, des propositions de repères pour les parents au-delà de l'adaptation (trombinoscope de tous les professionnels travaillant au sein de la petite crèche). Cette période vise à instaurer une relation de confiance avec la famille et l'enfant et ainsi renforcer la triade parent/enfant/professionnel.

- **Les besoins de l'enfant**

L'alimentation

Nous accompagnons les plus-petits dans leurs premiers apprentissages autour des repas. Ceux-ci étant un moment de plaisir, d'éveil et de convivialité. Dès lors qu'ils savent s'asseoir seul sur une petite chaise, nous leur proposons de prendre leur repas à table, à leur hauteur. Un professionnel encourage un enfant qui apprend à manger seul et l'accompagne en s'équipant d'une autre cuillère si besoin. L'enfant a le droit de faire des essais maladroits, de tâtonner, de demander de l'aide, d'être aidé et de prendre son temps. Nous encourageons l'enfant à goûter les différents ingrédients se trouvant dans l'assiette mais nous ne l'obligeons pas.

Pour les bébés, le repas est donné à la demande de l'enfant en respectant ses habitudes. L'introduction de nouveaux aliments s'effectuera progressivement en lien avec la famille. La diversification alimentaire qui consiste à introduire des aliments solides autres que le lait est conduite progressivement, au rythme de l'enfant et de sa famille, dans le respect des préconisations de santé publique.



Pour les plus grands, le repas et le goûter ont lieu en groupe, à table, en favorisant l'autonomie. L'enfant mange en fonction de son appétit.

Nous sommes soucieux du respect des croyances de chacun et adaptons nous commande de repas en fonction du régime alimentaire des enfants (classique, sans porc, végétarien). Notre prestataire, API restauration, propose des repas variés et équilibrés, en collaboration avec une diététicienne.

La prise en compte des allergies alimentaires des enfants est assurée dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Les professionnels restent vigilants en cas de régimes adaptés.

Les soins et les traitements médicaux

Un certificat d'aptitude à la vie en collectivité est demandé à l'inscription de l'enfant. Il est également demandé le carnet de santé afin de vérifier le strict respect de son schéma vaccinal. Chaque geste de soins, changes, soins de « bobos », ou aléas de maladies infantiles, sont soumis à des règles d'hygiène et à des protocoles, validés par notre référent de santé et d'accueil inclusif, et inscrit dans notre classeur d'infirmier.

Les professionnels répondent au bien-être et au confort de l'enfant en assurant notamment les soins d'hygiène et de santé. Le personnel reste vigilant au respect de l'intimité de l'enfant quel que soit son âge et veille à préparer avant le soin tout le matériel nécessaire.

Les soins sont réalisés à chaque fois que cela est nécessaire. Ils permettent une relation privilégier entre l'enfant et le professionnel qui met des mots sur chaque mouvement. L'enfant est prévenu avant d'être accompagné au change, le déroulement lui est expliqué. La disponibilité de l'adulte est tournée vers l'enfant afin s'assurer confort et sécurité. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, les soins sont effectués en collaboration. L'enfant apprendra à se déshabiller seul avant d'aller au lit, encouragé et aidé par l'adulte si nécessaire. Nous travaillons ainsi l'apprentissage de l'autonomie.

L'apprentissage de l'acquisition de la propreté se fait en collaboration avec les familles. Dès que l'enfant est prêt, nous lui proposerons le pot ou les toilettes régulièrement, tout comme à la maison.

Les professionnels en charge de la direction comme de l'encadrement des enfants sont tous habilités à administrer des soins ou traitements médicaux. L'administration des médicaments devra respectée les prérequis énoncés dans le règlement de fonctionnement et les protocoles médicaux définis et expliqués aux professionnels par le référent santé accueil inclusif.

Le sommeil

Les besoins de sommeil sont différents d'un enfant à l'autre. C'est pourquoi le rythme individuel est respecté pour préserver la santé physique et psychologique de l'enfant. Par l'observation et les informations recueillies auprès des familles, le professionnel repère les signes de fatigue et le couche dans son propre lit afin de garder des repères. Le tout petit sera installé dans sa turbulette, sur le dos.



L'accompagnement à l'endormissement est essentiel. Le doudou et la tétine sont proposés à l'enfant qui pourra s'endormir tranquillement avec une petite musique, la présence de l'adulte et dans la pénombre.

Le temps de sommeil n'est pas limité : nous ne réveillons pas un enfant qui dort. Le lever des enfants est échelonné, ce qui permet un réveil en douceur. Un professionnel est toujours présent dans la chambre lors des siestes collectives. Un nourrisson ou un enfant qui refuse de dormir ne sera pas maintenu dans son lit et regagnera la salle de vie. Le sommeil étant primordial pour aider à grandir, à mémoriser les apprentissages et à développer le cerveau.

- **Le partenariat**

Les Petits Tambours mettent à disposition ses locaux pour tous professionnels de santé devant intervenir auprès de l'enfant. Ainsi, des kinés peuvent venir effectuer leur séance au sein de la structure que ce soit pour de la kiné-respiratoire ou pour favoriser le développement moteur de l'enfant. Ces professionnels de santé, en collaboration avec le référent de santé et d'accueil inclusif, sensibilisé l'équipe éducative à certaines pratiques (ex : stimuler l'enfant pour qu'il tourne sa tête...)

Notre réseau partenarial fait que la PMI ou le CAMPS nous orientent des familles qui auraient besoins d'un accompagnement spécifique, dans le cadre d'un accueil en place d'éveil ou non. Notre référent santé et accueil inclusif ainsi que notre accompagnante éducative et sociale travaillent alors en collaboration avec ces services et la famille.

En collaboration avec les structures petite enfance de la ville de Hem, des réunions d'informations Santé vont être instaurées afin de sensibiliser les familles sur différents thèmes (la pollution de l'air intérieur, les accidents domestiques, soigner ses premières dents...)

- **Une sensibilisation à la santé**

Tout au long de l'année, l'équipe éducative met en place des expositions santé en place que ce soit sur le thème de la diversification alimentaire, les différentes maladies infantiles, le sommeil chez le tout petit ou la pédiculose. Ces expositions peuvent être accompagnées par la création d'un petit livret que les familles peuvent emportées à la maison.

Le projet REAAP peut également faire appui à cette sensibilisation avec des conférences animées par un professionnel (éducateur, diététicien...) pour traiter de sujet tel que la prévention face aux écrans avec des témoignages, vidéo, échanges/débats.

3- Favoriser l'éveil des tout petits

- **L'éveil motrice de l'enfant : la motricité libre**

Dès la naissance, le jeu est primordial pour l'épanouissement sensoriel, psychique et moteur de l'enfant. En jouant, le tout petit prend progressivement conscience de son corps, de ses capacités et ses limites. Tout est prétexte à explorer, manipuler, toucher, sucer.



Nous respectons au plus près le développement psychomoteur du tout petit. Nous agissons dans le **respect du développement de l'enfant** : un enfant ne sera jamais mis dans une position qu'il ne sait déjà prendre par lui-même ! On ne le mettra pas assis, ni debout avant qu'il ne le fasse de lui-même. Développé par la pédiatre autrichienne Emmi Pikler, responsable de la pouponnière de Loczy, ce concept vise à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner. Ainsi, à son arrivée au sein de la petite crèche, l'enfant sera installé sur le tapis de sol sur son dos, libre de ses mouvements. Il pourra ainsi évoluer en fonction de son rythme, encouragé par l'adulte. Un tout petit ne sera donc pas mis assis par un professionnel si l'enfant ne sait pas atteindre cette position par ses propres moyens.

Les transats sont quant à eux utilisés uniquement pour satisfaire les besoins de digestion.

A mesure qu'il grandit, l'enfant aspire à comprendre son environnement. Les jeux et les activités permettent à l'enfant de stimuler son imaginaire, sa curiosité, ses relations avec les autres, son langage... La répétition et la libre exploration favorise les apprentissages de l'enfant. L'adulte l'accompagne dans ses découvertes en le laissant libre de ses expérimentations et de ses apprentissages à son rythme, en lui offrant un cadre sécurisant et en posant des limites. Ainsi, des jouets et jeux libres sont à la disposition des enfants au quotidien. L'aménagement des espaces est pensé pour pouvoir se réunir en petits groupes ou jouer seul, coin calme pour les plus petits ou pour que l'enfant se repose, coin des jeux symboliques et d'imitation, structure de motricité...

L'équipe veillera à ne pas faire de distinction selon le sexe des enfants dans les jeux et activités proposés afin de favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Ainsi une fille pourra jouer avec les petites voitures et un garçon avec les poupées.

- **Des ateliers découvertes en lien avec le projet pédagogique**

Dans le cadre du projet pédagogique, notre petite crèche propose aux enfants de partir faire le tour du monde autour de différentes activités sensorielles, d'ateliers d'arts plastiques, de chants et d'ateliers culinaire. Notre voyage démarre en Europe, passe par l'Antarctique, les Amériques, l'Asie et l'Afrique. Celui-ci permet aux enfants une ouverture vers l'Autre dans le respect de la différence.

Notre équipe propose chaque jour des activités d'éveil qui lui permettent de grandir. Axé particulièrement autour de l'éveil des sens, les enfants auront l'occasion de développer leur toucher, leur odorat, leur vision, l'ouïe et le goût. Pour cela, notre équipe met à la disposition, par exemple, des papiers ou tissus de textures différentes, bouteilles avec des contenus variés qui font du bruit...

Les activités sur table (plus dirigées) telles que la peinture, le collage, l'encre... sont proposées à l'enfant mais ne font jamais une obligation. C'est la notion de plaisir qui prime. Chaque atelier a ses limites et ses règles, ce qui permet à l'enfant de se structurer et de l'amener à la socialisation. Les ateliers proposés par l'équipe sont une option : chaque enfant est libre d'accepter ou non de participer. Nous prenons en compte son choix de refuser ou de participer de manière passive (un enfant qui observe sans faire).



- **Des parenthèses culturelles**

Afin d'ouvrir l'enfant sur le monde par l'éveil à la nature et à la culture, des sorties en extérieur sont organisées :

- Dans le jardin de la petite crèche où l'enfant découvrira le monde qui l'entoure avec la création d'un jardin potager, la découverte des petites bêtes... l'enfant devient ainsi acteur de son environnement, il s'enrichit et s'épanouit comme citoyen dans le respect et la connaissance de la nature, il devient un écocitoyen responsable.
- Des spectacles ou ateliers culturels adaptés à l'âge des enfants notamment lors du festival « Môm'en fête » organisé par l'Espace de Vie Saint Exupéry. Amener théâtre, marionnettes ou danse au sein de l'établissement permet ainsi aux familles de découvrir le monde du spectacle dans un lieu connu et rassurant pour chacun.
- Des ateliers de lecture intergénérationnel pouvant ainsi créer du lien entre les personnes âgées et les tout petits autour du support livre.

- **Le projet « éveil à l'anglais »**

Chaque jour, Miss Unicorn vient dire bonjour aux enfants de notre petite crèche avec des chansons et comptines en anglais. Un rituel très apprécié des enfants comme des professionnels. Ce projet n'étant pas un apprentissage mais une initiation à la langue afin de les familiariser et les éveiller à une langue étrangère.

Des activités de langage sont organisées, ponctuellement, en petits groupe pour associer images aux mots anglais/français basées essentiellement sur les couleurs ou les animaux.

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1- La ville de Hem

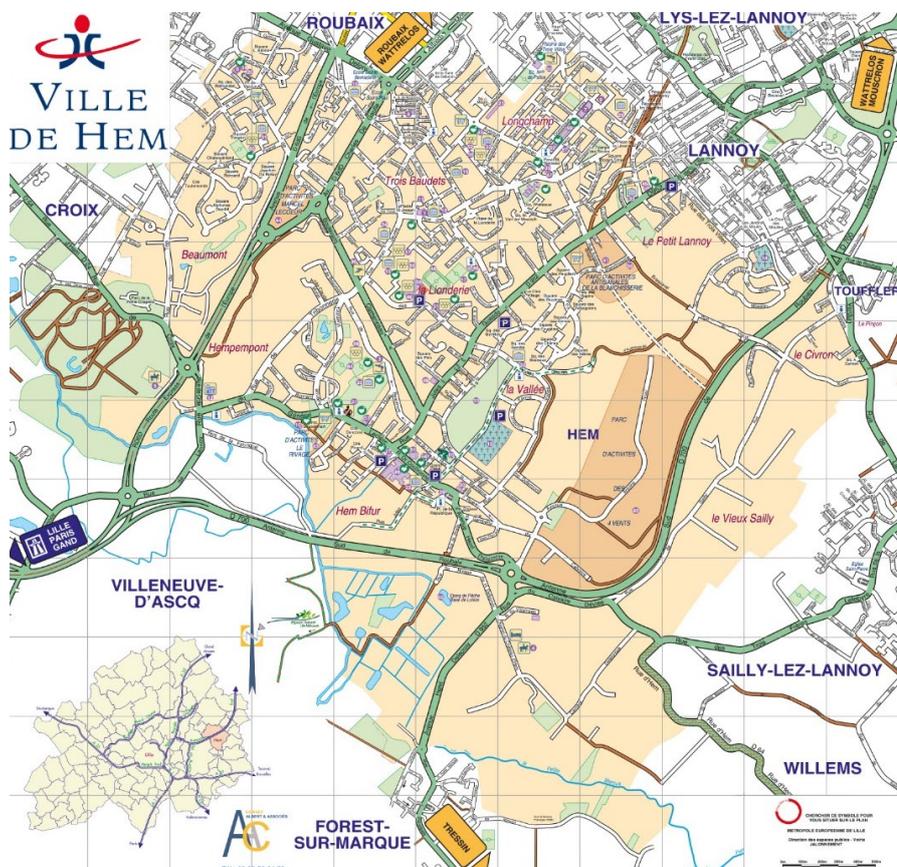
- La situation géographique de la ville

La commune d'Hem s'inscrit dans Communauté Urbaine de Lille. Elle est intégrée au canton de Lannoy et dans la 7ème circonscription électorale du Nord.

Hem se situe à 12km de Lille, entre Villeneuve d'Ascq et Roubaix, dans le versant Nord/Est de la Métropole lilloise, à quelques kilomètres de la Belgique.

L'INSEE divise la ville en 10 quartiers à savoir :

- Beaumont
- Hauts Champs
- La Vallée
- Le Trie
- Lionderie
- Longchamp
- Trois Baudets
- Trois Fermes
- Civron
- Tribonnerie



- La population

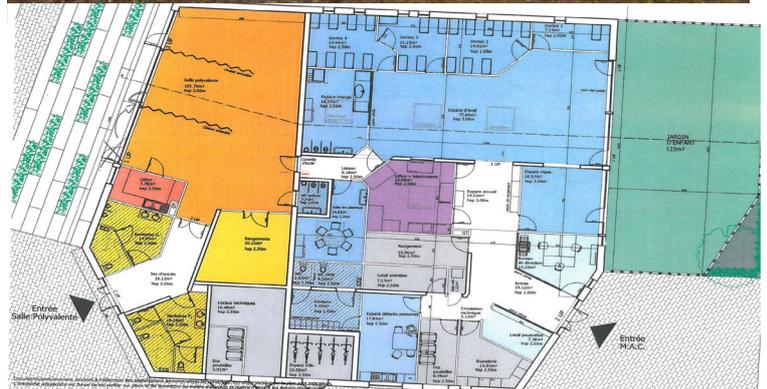
Enfants de moins de 5 ans habitant sur notre territoire d'agrément :

	2010	2018
Beaumont	123	149
3 Baudets	122	129
Lionderie	82	104

- **Le quartier des Trois Baudets où se situe notre petite crèche**

Le quartier est intégré aux périmètres prioritaires à partir de 1989. La population connaît une légère diminution entre 2006 et 2011 et se caractérise par une proportion élevée des habitants de plus de 65 ans. On note également une forte proportion de femmes vivant seules. Le pourcentage de la population non scolarisée sans diplôme est parmi les plus faibles des quartiers prioritaires et un décrochage scolaire plus marqué à partir de 18 ans. Le quartier composé en très grande majorité de maisons, avec autant de propriétaires que de locataires. La petite crèche « les petits tambours » se situe dans ce quartier, et dépend de l'Espace de Vie Saint Exupéry également situé sur ce territoire.

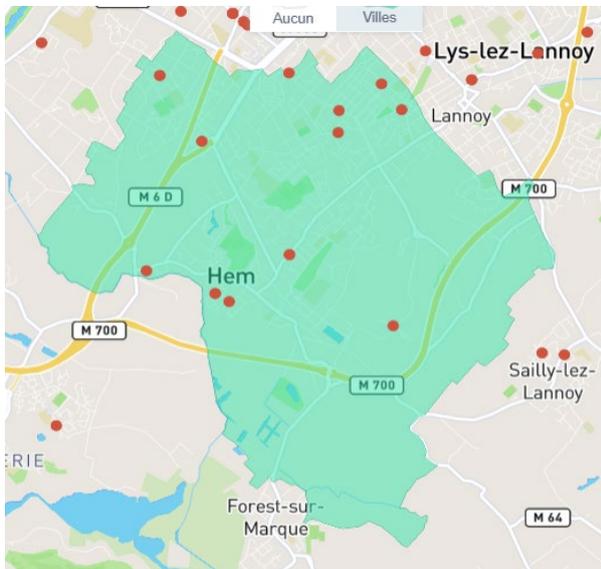
Dans le cadre du projet de rénovation urbaine, la ville a décidé de construire un équipement public au cœur du quartier des Trois Baudets, sur le terrain en schiste devant l'actuel centre social Saint Exupéry, destiné à déménager à la Lionderie. Depuis 2022, il héberge un bâtiment d'une surface totale de 500m² construit de plain-pied, doté d'une salle de convivialité de 100 m² pour les habitants et associations mais aussi pour l'accueil de centre de loisirs maternel du centre social. Il héberge également notre petite crèche « les petits tambours » qui offre 22 places pour accueillir les enfants de 2 mois ½ à la scolarisation, dans un espace moderne, accessible et adapté. Cette construction a débuté début 2021 et est accompagné d'un aménagement du quartier (voirie, aire de jeux pour enfants, espace vert et stationnements pour les riverains.



2- L'offre de service à destination du jeune enfant

473 places d'accueil sont disponibles sur la ville de Hem, comprenant 65 places en structures municipales, 43 places en structures associatives, 74 places en structures privées et 291 places en structures individuels (MAM et assistantes maternelles).

Comme stipulé dans notre règlement de fonctionnement, l'attribution des places est affectée en fonction de votre positionnement sur la liste d'attente du guichet unique. Ces places sont attribuées sans condition professionnelles (ou assimilés) des deux parents ou du parent unique et sans condition de fréquence minimale. Pour y accéder, vous devez ainsi être inscrit auprès du guichet unique de la ville. Le dossier est à retirer à la maison petite enfance, 124 rue des écoles à Hem ou à télécharger sur le site de la ville. Pour tout renseignement, contactez la Maison Petite Enfance au 03.20.02.32.23.



La ville de Hem accueille 14 établissements de la petite enfance (municipale, associatif, micro-crèche, maison d'assistantes maternelles), dont 7 lieux d'accueil dépendant du guichet unique :

- ✓ Les Petits Tambours - 22 places
- ✓ 1 2 3 éveil - 21 places
- ✓ Coquin coquine - 14 places
- ✓ Crèche collective de la maison petite enfance - 22 places
- ✓ Multi-accueil de la maison petite enfance - 18 places
- ✓ Micro-crèche de la maison petite enfance - 11 places
- ✓ Rigolo comme la vie - 16 places

3- Présentation de la structure

- **L'Espace de Vie Saint Exupéry**

Hébergé au sein d'un centre social, notre petite crèche n'est pas isolée. Tout au long de l'année, nous travaillons avec les différents pôles : enfance, jeunesse, adultes/familles et les travailleurs sociaux. Chaque pôle propose des actions tout au long de l'année auxquelles soit nous participons directement soit nous relayons l'information auprès de notre public.

Les relations qui se tissent quotidiennement avec les parents de notre petite crèche nous permettent parfois de faire émerger des besoins socio-professionnels. Dans ce cas, nous les guidons vers les travailleurs sociaux de notre centre social. Les différentes actions menées par le centre social sont souvent accessibles à l'ensemble des adhérents. Ainsi, nos publics se rencontrent tout comme nous, professionnels de différents secteurs.



L'Espace de Vie Saint Exupéry a décliné 3 orientations pour son projet social 2024-2027 :

- Le centre social, un acteur des transitions
- Le centre social, un acteur du vivre ensemble
- Le centre social, un acteur de l'épanouissement familiale

Le projet de notre petite crèche s'intègre dans ses orientations :

- Accueillir chaque famille de la même manière ce, quel que soit le milieu social, culturel, économique ou professionnel
- Accompagner les parents dans leurs compétences parentales
- Renforcer le travail partenarial amorcé
- Être un lieu ressource en matière de prévention en lien avec la petite enfance (prévention aux écrans, le livre, la gestion des émotions...)
- Développer notre visibilité sur notre quartier et à l'échelle de la ville

- **Les passerelles avec les accueils de loisirs maternels**

Après deux ans et demi passé au sein de la petite crèche, les enfants font pour la plupart leur entrée à l'école maternelle, une étape importante pour eux, un grand changement pour leur entourage. L'école étant fermée les mercredis et vacances scolaires, ils sont nombreux à devoir découvrir un nouveau lieu d'accueil : le centre de loisirs.

Les changements brutaux de repères peuvent fragiliser les enfants et rendre difficile l'intégration à un nouveau groupe. La sécurité affective acquise lors d'expériences précédentes, permettant à la fois une séparation sereine et laissant à l'enfant la possibilité de profiter des bienfaits de la collectivité, peut vite s'effondrer s'il n'est pas accompagné de manière réfléchie. C'est d'ailleurs tout l'enjeu du projet passerelle, qui doit permettre à l'enfant et sa famille de passer d'un lieu d'accueil à un autre sans rupture trop brutale. En proposant un accompagnement adapté en concertation avec les familles, nous leur permettons de vivre ce changement en douceur, nous prenons le temps d'entendre et de répondre à leurs interrogations, leurs angoisses.

L'objectif est de permettre aux enfants de prendre leurs repères dans ce nouvel environnement où les enfants sont plus nombreux et le rythme plus soutenu. Cela leur permet également de faire connaissance avec l'équipe d'animateurs qui s'occupera d'eux.

Une réunion d'information est organisée en amont afin de présenter les locaux, une journée type, l'équipe d'animations ainsi que les projets mis en place. Un livret d'informations est transmis aux familles à la suite de cet échange.

Nous mettons ensuite en place des temps « passerelles » où, un groupe des ALSH (2-3 ans) vient partager un temps avec les plus grands de la petite crèche puis, un professionnel accompagne le groupe des futurs enfants scolarisés et dont les parents souhaitent qu'ils intègrent l'ALSH les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires.



4- **Les partenaires**

- **La Protection Maternelle et Infantile : PMI**

Notre offre de services est cadrée par les services de la PMI nous délivrant un agrément sous conditions de respect de normes de sécurité et d'encadrement. Cette institution fait également l'objet de contrôle et de renouvellement d'agrément. Notre agrément datant du 6 septembre 2022.

Notre partenariat avec les services de la PMI ne s'arrête pas là. L'équipe éducative peut interpeler ces professionnels lors d'un questionnement sur le développement d'un enfant par exemple, ou y orienter des familles pour un suivi.

La PMI peut également nous orienter des familles afin de travailler certaines problématiques dans le cadre d'un accueil en place d'éveil (cf règlement de fonctionnement) ou en accueil occasionnel.

- **Les autres partenaires**

Depuis plusieurs années, nous avons la chance de nous retrouver avec les professionnels en direction ou coordination des autres structures d'accueil du jeune enfant dans le cadre de commission petite enfance. Elles ont lieu trimestriellement. Les sujets sont vastes, dépendent de l'actualité événementielle de la ville (exemple : journée de la Petite Enfance) ou en lien avec les besoins des EAJE (projets, situations, ...). Nous y retrouvons également nos partenaires comme notre référente de la C.A.F., le médecin référent ou un professionnel le représentant de la P.M.I et des professionnels d'associations de quartier (exemple : Ecoles et quartiers). Ces rencontres de réflexion et d'informations contribuent à l'enrichissement qualitatif et quantitatif de nos structures. Elles nous permettent aussi d'avoir une vision élargie et de lever des freins sur certaines situations.

Le partage avec les EAJE de la ville nous permettent aussi d'être complémentaire pour l'accueil des enfants dont les parents ont un besoin urgent de garde (accueil d'urgence) ou besoin complémentaire de garde (besoin d'un temps plein et possibilité de compléter le mi-temps d'une structure).

- **Un partenariat institutionnel nécessaire**

Pour nous permettre d'exister en tant que mode de garde associatif et d'accueillir chaque famille sans conditions socio-professionnelles, nous pouvons compter sur le soutien de la C.A.F, de la Ville et du Département du Nord. Chacun contribue à faire évoluer notre qualité d'accueil et de dynamiser nos projets.



5- Le développement durable

Le développement durable est une démarche globale que nous mettons en œuvre et partageons tant au niveau de la gouvernance de l'Association Espace de Vie Saint Exupéry, qu'au niveau des équipes de professionnels. C'est l'ensemble de ces actions, à petite ou grande échelle, qui permettent d'instaurer une dynamique durable, fondée sur le principe de recherche continue de l'amélioration de la qualité d'accueil et invitent à se questionner sur nos pratiques.

- Les locaux

Dès la conception et l'aménagement de la petite crèche, nous prenons en considération le facteur écologique afin de se rapprocher des normes de Haute Qualité Environnementale. Les nouveaux locaux s'inscrivent dans le cadre des bâtiments « basse consommation ». Dans le souci de minimiser la consommation énergétique, nous favorisons :

- Une ventilation naturelle avec des fenêtres en oscillo-battant
- Les peintures utilisées appartiennent aux catégories A
- Une source de luminosité naturelle directe grâce aux grandes baies vitrées

- L'alimentation

La petite crèche travail avec un prestataire qui privilégie l'origine, la saisonnalité et la qualité des produits, des cuissons adaptées pour préserver le goût. Nous respectons les différents profils alimentaires selon l'âge des enfants (textures, goût, allergies éventuelles) et proposons des purées et compotes sans sel ni sucres ajoutés.

Dans le cadre de notre programme de lutte antigaspi, nous ajustons régulièrement les commandes de repas au plus proche de nos besoins. Les commandes sont annulées en cas d'absences connues de l'enfant. Les goûters sont achetés à la semaine en fonction des saisons et dans le respect de l'équilibre alimentaire des enfants. Les fruits non consommés au repas peuvent être proposés au goûter au lieu d'être jetés.

Ces pratiques de gestion ont un impact non négligeable sur les déchets alimentaires générés dans la structure et sont suivis par l'équipe. Les déchets liés aux contenants alimentaires ont également fait l'objet d'une attention particulière : notre prestataire récupère toutes les barquettes servant à la livraison des repas, pour les réutiliser. L'utilisation du plastique est limitée, nous utilisons des bouteilles d'eau en verre et achetons des compotes en bocaux au lieu de pot individuel.

- **La pédagogie au quotidien**

- **Après des familles et des enfants**



L'équipe éducative a un rôle d'éducation et de prévention auprès des enfants et des familles qu'elle accueille quotidiennement. Les gestes simples peuvent être facilement transmis aux enfants : éteindre la lumière en sortant d'une pièce, ne pas faire couler inutilement l'eau... ainsi qu'aux familles : j'économise le chauffage en fermant la porte d'entrée derrière mon passage. Ainsi des campagnes de sensibilisation sont effectuées au cours de l'année sous le biais d'expositions ou de défi (avec une fiche à cocher à chaque action éco citoyenne)

De façon générale, de nombreuses activités pédagogiques peuvent servir de support aux actions de sensibilisation : ateliers de recyclage à partir de matériaux de récupération (boîtes de lait, de mouchoirs, bouchons...), travail sur les fruits et légumes de saison, création d'un potager... Le

développement durable laisse une grande place à la créativité !

Ainsi, notre petite crèche intègre l'objectif « sensibiliser aux enjeux écologiques » du projet social du centre social en développant les pratiques du réemploi, et ainsi de solidarité, avec par exemple des dons de matériel de puériculture entre les familles, des dons de jeux au profit de l'association ludopital ou encore avec des bourses solidaires de vêtements...

- **Après de l'équipe éducative**

Afin d'adopter une éco attitude, l'équipe éducative est sensibilisée à différentes pratiques telles que :

- L'économie l'énergie : éteindre les appareils électriques non nécessaires, veiller à allumer/éteindre les lumières à bon escient, ne faire fonctionner le lave-linge que s'il est plein...
- L'économie d'eau : ne pas laisser couler les robinets, utiliser les doubles chasses
- L'usage du papier : n'imprimer que si nécessaire en favorisant le recto-verso, privilégier les photocopies en noir et blanc plutôt qu'en couleur, communiquer de manière dématérialisée avec les familles
- Éviter le gaspillage alimentaire : gestion des stocks, anticipation et ajustement des commandes de repas en cas d'absence, réutilisation des fruits non consommés sous forme de jus, smoothies...
- Utilisation de produits réutilisables et éco responsables : bouteilles d'eau en verre ou gourdes, vaisselle en matière végétale, tasses plutôt que gobelets en plastique, surchaussures, gants de toilette, serviettes, lavettes et éponges lavables... (loi EGALIM)
- Favoriser le tri sélectif : différentes poubelles dans le local poubelle mais aussi dans le bureau



- Développer les pratiques du réemploi : donner une seconde vie au linge usagé de la petite crèche (des serviettes de toilette sont devenues des gants de toilette, des draps usés se sont transformés en carrés de coton lavable)

L'équipe de la petite crèche, tout comme celle du centre social, a à cœur de préserver l'environnement en sensibilisant le public accueilli. Ainsi, la petite crèche intègre régulièrement les actions écocitoyennes organisées par le centre social, de la collecte à la sensibilisation en passant par des maraudes ou clean challenge.